

## **Introduction au volume 4, numéro 4**

### **Mutation du travail et renouvellement du syndicalisme**

Par Gilles L. Bourque  
Éditeur de la Revue vie économique

Pour ce dossier, préparé en collaboration avec Josée Lamoureux (Service des relations du travail, CSN) et Martine D'Amours (professeure à Université Laval), nous avons choisi d'aborder les enjeux reliés aux mutations du marché du travail et au nécessaire renouvellement du syndicalisme, au Québec et ailleurs. Les transformations du marché du travail, en particulier la montée du travail atypique (qui concerne 38% de la main-d'œuvre québécoise), représentent des défis nouveaux de protection sociale et de représentation des travailleurs.

Dans l'économie du savoir, par exemple, qui représente une part grandissante des emplois dans les pays développés, on trouve de nouvelles identités de travail et de nouvelles demandes de reconnaissance qui ont peu à voir avec les identités ouvrières traditionnelles. Le mouvement syndical doit donc s'interroger sur les formes de protection qui pourraient s'appliquer aux personnes, de plus en plus nombreuses, qui sont exclues ou moindrement couvertes par les régimes mutualisés de protection sociale et par le régime général de représentation collective. Mais il faut en même temps constater que de nouvelles initiatives sont en train d'émerger (par exemple dans le domaine de l'économie verte) et que de nouvelles stratégies sont mises en œuvre (par exemple le regroupement des forces syndicales ou la solidarité internationale).

Compte tenu de ces nouvelles réalités du monde du travail, le mouvement syndical doit s'interroger sur sa pertinence pour l'avenir, non pas en raison de l'amoindrissement du rôle qu'il peut continuer à jouer, mais du fait de sa moindre capacité à mobiliser le travail et d'un rapport de force affaibli face à un capital qui, par ailleurs, se radicalise sur la droite. Comment travailler avec les groupes sociaux qui œuvrent dans les secteurs atypiques et auprès des non-syndiqués de manière à reconstruire un contre-pouvoir solide et une légitimité renouvelée ? Quelles formes d'organisation seraient susceptibles de répondre aux enjeux actuels ? C'est de cela que traitera ce numéro.

### **Présentation des articles**

<http://www.eve.coop/?a=183> Le premier texte nous vient de Pierre Laliberté. Adoptant le regard d'un chercheur associé au Bureau international du travail (BIT), il dessine un portrait des tendances lourdes auxquelles font face les travailleurs à l'échelle internationale. Pour lui, il est clair que la progression du travail précaire constitue un des principaux défis actuels, puisque la



tendance semble s'accélérer sous l'effet de la crise, se propageant à grande vitesse parmi les économies avancées et même des pays à tradition sociale-démocrate. Étant donné l'ampleur du phénomène, nous dit l'auteur, il n'est pas exagéré de dire que nous sommes à un moment charnière où une grande partie du système de régulation du travail mis patiemment en place depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle dans les pays dits avancés risque de basculer sous la pression du néolibéralisme. Le monde syndical ayant tout à perdre de la dualisation croissante du marché du travail, la réponse doit se faire au niveau de la négociation collective, mais également à celui de la régulation du marché du travail, afin de colmater les brèches qui permettent l'extension des formes de travail précaire.

Les deux contributions suivantes abordent les enjeux liés à l'économie de la création et du savoir. Nous sommes tous conscients que les productions manufacturières en série sont de plus en plus transférées dans les économies émergentes, alors que les pays économiquement développés se concentrent dans la production des services, qui représente maintenant les trois quarts des emplois. Les impacts de cette 'grande transformation' ont des implications diverses sur le travail et, par le fait même, sur sa représentativité. <http://www.eve.coop/?a=184> Dans la première contribution, Martine D'Amours cherche à démontrer en quoi l'économie de la création présente des caractéristiques qui deviennent assez largement répandues dans le monde du travail, notamment par la multiplication des formes d'emploi qui dérogent à la norme de l'emploi régulier, à temps complet, pour un seul employeur. Sa réflexion porte sur le régime de négociation collective des artistes-interprètes, proposé ici comme modèle possible pour adapter le syndicalisme à la réalité des travailleurs atypiques.

<http://www.eve.coop/?a=185> Dans la contribution suivante, Marie-Josée Legault procède quant à elle à l'étude de deux cas de travailleurs du savoir, très différents du syndiqué classique : les concepteurs de jeux vidéo et de logiciels sur mesure. Ils s'en distinguent, nous dit-elle, de deux façons. D'une part, ils sont embauchés dans le cadre de projets de courte durée; très mobiles, ils sont constamment soumis au repêchage. Le régime d'accréditation lié à l'entreprise est donc peu intéressant pour ces travailleurs par rapport à la syndicalisation sectorielle; à ce titre, la comparaison de ces travailleurs avec les artistes de la scène, qui se sont donnés un régime d'accréditation sectoriel, est intéressante. D'autre part, leur contribution individuelle au résultat est valorisée et les place en position différente du travailleur industriel, dont les compétences sont plus aisément substituables, pour négocier individuellement. Tout un monde différent de l'OS du fordisme !

<http://www.eve.coop/?a=186> Le texte qui suit, de Catherine Le Capitaine, aborde les enjeux d'un groupe de professionnels largement syndiqué : les enseignants. Pourtant, rappelle l'auteure, malgré la présence accrue des femmes dans les effectifs syndicaux, les organisations syndicales demeurent imprégnées par la culture traditionnelle masculine. Plus encore, être une femme avec des aspirations professionnelles semble doublement pénalisant. Son texte présente les résultats d'une étude menée auprès de 817 enseignantes, démontrant que l'implication professionnelle des femmes et le syndicalisme ne sont pas contradictoires. Les enseignantes combinent un rapport positif à l'égard de leur travail avec une dégradation de leurs conditions d'emploi. Loin de rejeter



le syndicalisme, elles comptent sur leur syndicat pour améliorer à la fois leur reconnaissance professionnelle et leur qualité de vie au travail et hors du travail.

Les deux contributions suivantes traitent de problématiques bien différentes en abordant les cas très typiques du travail précaire. <http://www.eve.coop/?a=187> La première nous vient de Sylvie Joly. Elle y aborde les enjeux de la campagne de syndicalisation et de négociation dans les dépanneurs Couche-Tard, un fleuron de l'économie québécoise, initiée en janvier 2011 par la CSN. Les enjeux de la syndicalisation dans le commerce de détail, où se retrouvent des milliers d'emplois précaires, sont complexes. Elle nous présente les différentes tactiques qui y ont été déployées pour compenser le fait que le rapport de force traditionnel est difficile, sinon impossible, à établir.

<http://www.eve.coop/?a=188> La deuxième contribution est de Maude Messier. Elle présente le mouvement de syndicalisation des « McJobs », qui prend une certaine ampleur à New York. Le 4 avril dernier, entre 400 et 500 employés de chaînes de restauration rapide sont descendus dans les rues de la métropole étatsunienne pour une deuxième fois en à peine quatre mois. Les travailleurs de McDonald's, Domino's, Wendy's, Pizza Hut, PFK et autres bannières « fast food » ont débrayé et manifesté devant une soixantaine de restaurants, réclamant des salaires décents et le droit de former un syndicat sans entraves ni représailles.

Les dernières contributions abordent deux exemples de stratégie de renouvellement du syndicalisme. <http://www.eve.coop/?a=190> Dans la première, André Laplante essaie de donner un aperçu des initiatives du mouvement syndical international, en décrivant succinctement deux initiatives issues du Syndicat des Métallus : le « Workers Uniting » ainsi que l'Accord-cadre avec la coopérative de Mondragon. Bien que les effets de la mondialisation et de la financiarisation de l'économie aient été assez bien documentés, nous dit l'auteur, la réaction populaire et syndicale à l'échelle internationale l'est beaucoup moins. C'est le cas du syndicalisme industriel international qui a pourtant réagi vigoureusement sur plusieurs fronts. Cette situation ne réside pas seulement dans le fait que le syndicalisme ne réussit pas à traverser le mur opaque des médias de masse partout sur la planète, mais également parce qu'il est très mal connu au Québec. La Revue vie économique apporte donc sa contribution à mieux faire connaître ces initiatives.

Le numéro se clôt sur <http://www.eve.coop/?a=189> une contribution de Jean Bergevin et Claude Dorion. Ils nous présentent une expérience de coopération intersyndicale menée au Brésil par Développement solidaire international (DSI), une organisation de coopération internationale créée conjointement par les outils collectifs mis sur pied à l'initiative de la CSN. Depuis 1997, le Syndicat des métallurgistes de l'ABC dans l'agglomération de Sao Paulo, affilié à la CUT, appuie la reprise d'entreprises en faillite par des coopératives de travail. Celles-ci sont à l'origine de la Centrale de coopératives et d'entreprises solidaire UNISOL, devenue un important regroupement de coopératives de travail réparti dans l'ensemble du Brésil. Avec la participation du Département intersyndical d'études statistiques et socio-économiques (DIEESE) et le soutien financier de la Fondation de la Banque du Brésil, un partenariat entre UNISOL et DSI a été construit dans le but de jeter les bases d'un bureau de services-conseils pour l'entrepreneuriat collectif.

